

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 21 octobre 2015 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :

M.	Claude Breault, maire
MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3 Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2 Roger Dubé, conseiller # 4 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

286-15 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter l'ordre du jour:

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parc Natur'Ailes - Gestionnaire, travaux
4. Conciergerie au 73, Principale
5. 3^e employé aux chemins d'hiver
6. Loisirs – 2^e tranche, ...
Période de questions
7. Clôture de la séance

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

3. PARC NATURE AILES - GESTIONNAIRE

Suite à l'appel de candidature fait par la poste le 6 octobre 2015 pour Gestionnaire, la municipalité a reçu une (1) offre soit celle de M. Patrice Croft.

Les membres du conseil rencontreront M. Croft lundi le 2 novembre à 19 h et ce sujet sera traité à la réunion du mois de novembre.

287-15 4. CONCIERGERIE AU 73, PRINCIPALE

Suite à l'appel de candidature fait par la poste le 6 octobre 2015, pour Préposé à l'entretien, la municipalité a reçu une (1) offre soit celle de Chantal Corbin qui demande un montant de 220 \$/mois comme Préposé à l'entretien ménager à la Caisse.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage Mme Chantal Corbin pour le contrat de l'entretien ménager du 73, rue Principale. Probation de 3 mois. Débutant le 1^{er} janvier 2016.

Et conditionnel à la réussite du GECS (Gestion des Enquêtes de crédit et Sécurité).

Et mandate le maire et la directrice générale à signer le contrat.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

288-15 5. 3^E EMPLOYÉ AUX CHEMINS D'HIVER

Suite à l'appel de candidature fait par la poste le 6 octobre 2015, pour un 3^e employé aux chemins d'hiver, la municipalité n'a reçu aucune offre.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Claude Breault, maire pour offrir à M. Marco Beaulieu le poste de 3^e employé et autres tâches.

Et ce sujet sera traité à la réunion du 2 novembre.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. LOISIRS – 2^E TRANCHE, ...

Demandes des Loisirs.

Nouveau comité : Présidente : Martine Therriault, Vice-président : Yves Beaulieu, Secrétaire : Tania Lord,
Membres du comité : Vicky Bérubé, Yves Sirois, Sébastien Michaud, Luc Sirois et Claude Breault.

289-15 DEMANDE DU VERSEMENT DE LA 2^E TRANCHE DE 10 000 \$

Reçu résolution demandant le versement de la 2^e tranche.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de verser la 2^e tranche budgétisée de 10 000 \$ aux Loisirs de Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE RÉTROCAVEUSE (PÉPINE)

Demande pour un employé et rétrocaveuse (pépine) pour creuser sur le bord des fondations.

Cette demande est reportée au printemps 2016.

DEMANDE ENVOI COLLECTIF POUR ANIMATEUR ET JOURNALIER CET HIVER

Reporté à la réunion du 2 novembre.

DEMANDE POUR BUDGET 2016 – AIDE LOISIRS

Demande pour qu'en 2016, le montant de 20 000 \$ soit indexé et budgétisé.

Ce sujet sera traité au budget.

290-15 7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale